

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 22 JUIL 1988

N° 2149 /15.08.01

**FERWAFA**

reçu le 22 JUIL 1988  
n°

A traiter par

*CJ*

Monsieur le Président de l'équipe  
de Football RAYON SPORTS  
B.P. 585 KIGALI

OBJET: Autorisation d'utiliser  
le Stade Régional de  
Nyamirambo le 24  
Juillet 1988.

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre n° 023/  
20.00 du 12 Juillet 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai  
l'honneur de porter à votre connaissance que le stade sollicité  
vous est accordé pour le 24 Juillet 1988.

Aussi vous demanderais-je de bien  
vouloir verser 10 % des recettes brutes réalisées de ce match  
avec un minimum de VINGT MILLE FRANCS (20.000 FRS) payables à  
l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

*P-U [Signature]*

C.P.I.à:

✓ -- Monsieur le Président  
de la FERWAFA  
KIGALI.-

